

A l'attention de :

Mme Annaïg Le Jossic, Maire de St-Pair-sur-Mer  
Mr Gilles MENARD, Maire de Granville  
Mr Alain Quesnel Maire de St Planchers  
Mr Daniel Huet Maire de St Aubin les Préaux  
Mr Pascal Lemaitre Maire de St Pierre Langers

Stéphane Sorre Président GTM  
Hervé Bougon Vice-Président GTM  
« Aménagement du territoire - Planification et  
urbanisme »  
Bertrand Sorre Député

Copie : Mr Axel Fortin Larivière Vice-Président du Département  
« Nature & Infrastructures : Déplacements »

De la part des associations :

Agissons pour le climat GTM  
Collectif train Sud Manche  
Les amis de l'Anse de Hérel  
Manche Nature

Maisons Paysannes de France Basse Normandie  
Pour la Promotion des Ports de Granville APPG  
Un avenir avec les Saint-Pairais  
Vie et Mémoire du Vieux Granville

Concerne : l'aménagement de la RD 973 de Granville à Avranches

Le 23 octobre 2024

Bonjour,

La Gazette de la Manche du 8 octobre titre « *Les défenseurs de la 2 fois 2 voies en appellent à Michel Barnier* » Nous, associations de terrain au contact de la population, nous alertons ! Alors que des solutions concrètes et réalistes sont à notre portée et qu'elles ne devraient plus attendre pour être réalisées, tenter à nouveau d'obtenir de l'Etat une dérogation par l'intermédiaire de notre Député, n'est-ce pas "un leurre démagogique" pour reprendre l'expression de Jean MORIN ?

De notre côté, nous avons acquis l'intime conviction que, sur l'axe existant, l'objectif de sécuriser et de fluidifier les déplacements routiers et celui visant à lever les points noirs et accidentogènes sont atteignables dans le cadre d'une enveloppe budgétaire optimisée et acceptable.

Nous avons, en effet, étudié concrètement des scénarios d'aménagement, dont, entre autres, les points noirs si préoccupants aujourd'hui concernant les zones du « Croissant » et de « La Havaudière ». Vous trouverez, en pièces jointes, les esquisses simplifiées que nous avons mises au point en nous inspirant des propositions élaborées par le Département. Si vous le souhaitez, nous serions disposés à vous présenter notre étude complète et à échanger avec vous. Et dès qu'un processus de préparation et de mise en œuvre d'aménagements appropriés sur l'axe existant sera enclenché - en espérant qu'il le soit au plus vite - nous nous mobiliserons pour apporter notre meilleur concours.

Conscients de l'urgence à résoudre enfin l'aménagement de cette départementale de façon pragmatique au service des riverains, des artisans, des entreprises, de toutes les personnes appelées à l'utiliser, nous nous positionnerons - en tant que facilitateurs - au service des élus/élus et des responsables du Département !

Veuillez agréer, Madame, Messieurs, l'assurance de notre meilleure considération

Pour les associations co-signataires  
Alain CABOS  
06 98 03 38 32 / alain.cabos@wanadoo.fr

PJ : esquisses d'aménagement Zones « Le Croissant » et « La Havaudière »

23 octobre 2024

D 973/ Annexe à la lettre de 7 associations aux élus/élus

### Esquisse d'aménagement de la Zone du Croissant

(analyse complète que nous nous proposons de présenter aux personnes intéressées)



### Esquisse d'aménagement de la Zone de « La Havaudière »

(analyse complète que nous nous proposons de présenter aux personnes intéressées)

